

Vienne 2012 a changé leur vie

25 jours de grève de la faim : la justice lui a rendu raison

07/01/2013 05:35

Philippe Cantet est resté près d'un mois devant la préfecture sans manger pour qu'on scolarise sa fille handicapée.

On revit depuis la rentrée scolaire. Philippe Cantet mord à nouveau dans la vie comme il croque le sandwich au menu de notre entrevue, entre midi et deux, à l'heure de sa pause au boulot. Entre deux bouchées, il dit le bonheur retrouvé depuis que Camille, 14 ans, la petite sœur handicapée de la famille, a intégré l'Ulis (Unité localisée pour inclusion scolaire) France-Bloch-Sérazin de Poitiers. « *Elle semble y avoir trouvé sa place, espère-t-il. Le soir, quand elle rentre à la maison, elle fonce sur ses devoirs sans même ôter son manteau.* »

A la fin du printemps, c'est le même homme, déjà mince comme une lame, qui s'était installé place Aristide-Briand, à Poitiers, devant les grilles de la préfecture et de conseil général, pour une grève de la faim qui avait duré 25 jours. Il réclamait une place pour sa fille, déscolarisée depuis deux ans, après une erreur de jugement (*), selon lui, de la Maison départementale des personnes handicapées de la Vienne (MDPH). En 2010, cette structure avait refusé que Camille reste à l'Institut régional des jeunes sourds où elle était accueillie depuis un an. « *Pendant deux ans, on s'est organisé pour assurer sa scolarisation à la maison, raconte Philippe. Toute la vie de la famille tournait autour de Camille.* »

Une situation intenable, que seule une intégration de la petite dans l'Ulis pouvait décanter. C'est pour ça que le papa, soutenu par femme et enfants, avait arrêté de s'alimenter. Les pourparlers avec le conseil général, la MDPH et l'éducation nationale ont duré 25 jours. « *J'étais prêt à m'enchaîner aux grilles, j'avais acheté le cadenas.* » Pour les fêtes de fin d'année, la famille s'envole pour un petit séjour au Chili, où la grande sœur de Camille fait ses études. Un bonheur familial supplémentaire qui ne connaît qu'un nuage : le maintien de Camille à L'Ulis doit être confirmé au début de l'année. Philippe Cantet croise les doigts.

(*) Cette décision vient d'être annulée par la cour nationale de l'incapacité d'Amiens. « *On avait raison depuis le départ* », commente sobrement Philippe Cantet.

Philippe Bonnet



Philippe Cantet a fait 25 jours de grève de la faim.

Vous êtes ici : Actualité > 24 Heures > **25 jours de grève de la faim : la justice lui a rendu raison**